

Le Mag'

Le journal de Cagire Garonne Salat



**Cagire
Garonne
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Cagire
Garonne
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édito



La communauté de communes poursuit ses efforts pour rendre son territoire attractif à une offre médicale de qualité, et est heureuse d'accueillir de nouveaux médecins sur son territoire.

Elle continue à s'opposer à tout recul du service public, notamment pour ce qui concerne notre trésorerie.

Le projet de création d'une nouvelle zone d'activité sur Montsaunes - St-Martory, directement située à la sortie n°20 de l'autoroute, verra le jour dès 2020 et permettra d'accueillir de nouvelles entreprises et de créer de nouveaux emplois.

Enfin, les élus communautaires ont achevé leur travail d'harmonisation territoriale, dans un souci de stabilité, d'équité et de solidarité avec les communes. C'était un travail nécessaire pour que les futurs élus communautaires puissent travailler sur des bases saines sur le prochain mandat à un projet de territoire au service de ses habitants.

Dans l'attente, je vous souhaite une excellente année 2020 !

François Arcangeli
Président
Conseiller Régional d'Occitanie

Sommaire

Infos 3CGS

3-7

La lettre du Tri

8-11

Conseil de développement

12

Sport

13

Enfance-Jeunesse

14-15

Culture

16-17

Tourisme

18-19

Retour en images

20

Le Mag'

HIVER 2019-20 #8

Tiré à 10 000 exemplaires

ISSN : 2555-9915

Communauté de communes

Cagire Garonne Salat

15 Avenue du Comminges

31260 Mane | 05.61.98.49.30

secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Pôle Aspet : 05.61.94.86.50

Pôle Saint-Martory : 05.61.90.36.30

Directeur de la publication : François Arcangeli

Crédits photo : © 3CGS sauf mentions contraires

Couverture : © Alexandre Lamoureux / L'Ours en Plus

Impression : Imprimerie FABBRO

www.imprimerie-fabbro.fr

RETROUVEZ L'ACTU DE L'INTERCOMMUNALITÉ SUR NOTRE PAGE

 Facebook/Communauté de communes Cagire Garonne Salat

www.cagiregaronnesalat.fr



Saint-Gaudens, le 29 octobre devant la sous-préfecture

TERRITOIRE

Non à la fermeture de la Trésorerie de Salies-du-Salat

Les élus du territoire intercommunal continuent de se mobiliser contre la fermeture de la Trésorerie de Salies-du-Salat. Après des rassemblements en septembre devant le centre des Impôts de Saint-Gaudens puis à Salies-du-Salat, une nouvelle action était organisée le 29 octobre devant la sous-préfecture de Saint-Gaudens.

Pour rappel, le projet de futur réseau des finances publiques pour la Haute-Garonne prévoit la fermeture de la Trésorerie de Salies-du-Salat. Après la suppression en janvier 2018 de celle d'Aspet, la trésorerie de Salies-du-Salat reste la seule du territoire Cagire Garonne Salat à répondre à la fois aux besoins des collectivités et des administrés.

Pour l'ensemble des élus de la communauté de communes, cette réorganisation ne correspond absolument pas aux besoins du territoire. Issue d'une fusion de plusieurs intercommunalités, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, avec ses 55 communes, se doit d'être dotée d'une Trésorerie de pleine compétence, maintenue et renforcée à Salies-du-Salat. Le service proposé doit être amélioré sur place, avec un renforcement du personnel compétent dédié aux collectivités et aux administrés. Devoir aller à Saint-Gaudens, voire même jusqu'à Luchon, paraît antinomique avec l'idée de réseau de proximité. Il est inconcevable pour les élus locaux de laisser dépérir cette Trésorerie.

C'est pourquoi les élus du territoire demandent très solennellement le maintien et le renforcement de la Trésorerie de Salies-du-Salat.

Soutien au personnel de la Fontaine Salée

Lors du conseil communautaire du 19 septembre les élus ont voté à l'unanimité une motion de soutien au personnel du centre de rééducation salisien qui dépend des Hôpitaux de Toulouse. Les salariés de la Fontaine Salée sont inquiets quant à la fermeture annoncée de lits dans leur établissement suite à la diminution des postes de médecins mais aussi au manque d'infirmiers et d'aide-soignants.

Dans cette motion, les élus précisent que « face aux risques de fermetures de lits, le site salisien du CHU de Toulouse doit pouvoir continuer à rendre un service de qualité pour lequel il est reconnu bien au-delà du bassin de vie commingeois ».

Actualité eau-rivières

Le syndicat Garonne Amont vient d'être créé. Il rassemble le bassin versant de la Garonne de la frontière espagnole au lac de Bousens : Communautés de communes Neste Barousse, Cœur et Côteaux du Comminges, Pyrénées Haut Garonnaises et Cagire Garonne Salat. Alain Soulé en est l'un des vice-présidents. Ce syndicat entre dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), sur la Garonne et ses affluents, dont le Ger et le Job.

Le syndicat Garonne Amont est pour la Garonne ce que le Syndicat Couserans Service Public (SYCOSERP) est pour le Salat. Le Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations (PAPI) pour le Salat va démarrer à compter du 1^{er} janvier 2020. Il est coordonné par le SYCOSERP.

Les infos de l'interco'

L'actu du Parc Naturel Régional

Le Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées est en voie de création sur un territoire regroupant 195 communes et plus de 45 000 habitants.

L'équipe de terrain, constituée de Séverine Marco, secrétaire générale, et Philippe Terrance, directeur, travaille depuis septembre sur l'ensemble du périmètre pour expliquer la nature d'un PNR, ses missions et la plus-value qu'il apporte à un territoire. Le dossier d'opportunité, un document illustré et très informatif, est à consulter dans toutes les mairies de la communauté de communes.

Soucieux avant toute chose d'être au service des citoyennes et des citoyens, le Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées va devenir un pôle valorisant pour celles et ceux qui souhaitent se développer, dans le respect des patrimoines naturels, culturels et humains. Nouvelles mobilités, circuits courts de distribution de produits issus de productions locales, innovations technologiques au service de tous: voilà les thèmes sur lesquels travaille l'équipe du PNR.

Prochaine étape : la visite courant janvier 2020 des experts du Ministère de la Transition écologique, du Conseil national de protection de la nature et de la Fédération des PNR pour valider le périmètre proposé.

2020 sera donc l'année de mise en route effective du projet et le début de la rédaction de la Charte, document central qui fixera les orientations du PNR Comminges Barousse Pyrénées.

CONTACT : pnrpcb@gmail.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan Climat : sensibiliser la jeunesse

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat, la communauté de communes élabore, depuis le début de l'été, un programme de sensibilisation de sa population à la problématique du changement climatique. Souhaitant impliquer, en tout premier lieu, les enfants du territoire dans ce programme, elle a, dès la rentrée scolaire, proposé des interventions dans ses écoles et collèges :

→ Sensibiliser aux écogestes et à la réduction des déchets, avec une animatrice du tri ;

→ Sensibiliser et initier les enfants à l'apiculture, dans le cadre de la préservation de la biodiversité, avec un apiculteur et sa ruche pédagogique.

LES ENSEIGNANTS INTÉRESSÉS PAR L'UNE ET/OU L'AUTRE DE CES INTERVENTIONS (... ET QUI AURAIENT LAISSÉ PASSER LA DATE BUTOIR DU 15 NOVEMBRE), SONT INVITÉS À CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 05.61.98.49.30 OU secretariat@cagiregaronnesalat.fr

PROSPECTIVE

Où en est le projet autour du Lac de Touille ?

Propriété de la communauté de communes, le lac de Touille est un site naturel et touristique majeur du territoire Cagire Garonne Salat pour lequel l'intercommunalité a engagé un projet structurant.

Une réflexion est menée actuellement en inter-commission Tourisme, Cadre de vie, Prospective, Sport et Développement durable, grâce à une méthode d'animation dynamique qui permet à chacun d'exprimer ses idées et d'y travailler en sous-groupes, avec la consultation du conseil de développement. Tous les projets/idées émergents sont travaillés et discutés afin de n'écarter aucune piste. Les idées foisonnent et devraient amener à un projet structurant qui sera soumis au conseil communautaire en février 2020.



En parallèle, le CNRS a débuté un suivi scientifique des paramètres environnementaux et du fonctionnement de l'écosystème aquatique ainsi que des pêches scientifiques. D'autres études (faune, flore, habitat, eau, diagnostic socioéconomique) devraient démarrer en 2020.

Dans l'attente de ce nouveau projet et suite à l'achat par la communauté de communes du lac, le règlement d'usage du lac a été mis à jour et est consultable sur place, à la mairie de Touille et sur le site internet de la communauté de communes.

Une aire de covoiturage aménagée à Montsaunès



© DR / CD31

À l'occasion de la Semaine de la Mobilité, une nouvelle aire de co-voiturage a été inaugurée à Montsaunès le 17 septembre par Georges Méric, le président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, et François Arcangeli, le président de la communauté de communes, en présence des élus du territoire. Située au niveau de l'échangeur de Saint-Martory de l'A64, cette aire compte 40 places de stationnement.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Maison médicale de Salies

Début 2020, la maison médicale de Salies-du-Salat accueillera un nouveau médecin, portant à cinq le nombre de médecins installés. Il travaillera avec une assistante médicale sur deux cabinets. Pour compléter cette offre de soins, la recherche d'autres médecins généralistes se poursuit.

RENSEIGNEMENTS : secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Maison de santé Saint-Martory

La maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Martory s'agrandit : un nouveau médecin a rejoint l'équipe en place depuis le 1^{er} novembre dernier et s'est installé dans un bureau nouvellement créé. C'est le 4^e médecin généraliste dans cette MSP qui accueille également quatre infirmières, une psychomotricienne, une sage-femme, une psychologue et une dentiste.

Maison de santé d'Aspet

Afin d'harmoniser l'offre de santé sur le territoire, la communauté de communes va acquérir dans les semaines à venir la maison de santé d'Aspet et son extension sera mise en étude en 2020. L'offre immobilière de santé sera ainsi harmonisée sur les trois bourg-centres de Cagire Garonne Salat.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Entrepreneurs, vous souhaitez vous installer ou vous agrandir

sur le territoire Cagire Garonne Salat et bénéficier d'aides à l'installation, la communauté de communes propose des zones d'activités à Estadens, Montsaunès-St-Martory et Mazères-sur-Salat.

Contactez nos services si vous êtes intéressés par l'acquisition de parcelles.

secretariat@cagiregaronnesalat.fr

ZA Montsaunès-St-Martory

Le projet de création de la zone d'activités Montsaunès / Saint-Martory avance. Une nouvelle étape vient d'être franchie : le bureau d'études en charge de la conception de la zone vient d'être choisi, il s'agit d'EGIS, un bureau d'ingénierie d'infrastructures et de transport ayant des bureaux à Toulouse. Prochaine étape : finalisation des études et démarrage des travaux début 2020.



La fiscalité en détail

Après avoir passé près de deux années à travailler sur l'harmonisation de la compétence Enfance-Jeunesse sur le territoire intercommunal, le Conseil communautaire du 21 février 2019 a voté à l'unanimité le transfert de cette compétence à la communauté de communes et son financement par un pacte fiscal avec les communes.

COMPÉTENCE ENFANCE-JEUNESSE



Les élus souhaitent une intercommunalité active et dynamique fondée sur l'équité et la solidarité.

C'est pour cela qu'il a été proposé de transférer au 1^{er} septembre 2019 la compétence Enfance-

Jeunesse à la communauté de communes (ce qui était déjà le cas sur l'ancien territoire de Saint-Martory).

Cette compétence, jusque là exercée par les communes, est donc désormais gérée par l'intercommunalité, avec pour objectif d'équilibrer les modalités d'accueil des enfants (péri-scolaire, extrascolaire), en maintenant une participation financière modérée pour les familles.

TEMPS PÉRISCOLAIRE : immédiatement avant ou après l'école, il permet d'accueillir les enfants avant la classe, pendant la restauration ou encore après la classe. Il est communément appelé ALAÉ, Accueil de Loisirs Associé à l'École.

TEMPS EXTRA-SCOLAIRE : permet de proposer des activités aux enfants, généralement pendant les vacances scolaires. Dans ce cas, on parle d'ALSH, Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

POUR RAPPEL, 1 300 ENFANTS SONT SCOLARISÉS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE NOTRE TERRITOIRE.

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES



BAISSE DE LA FISCALITÉ DE 2,9 % grâce à la réorganisation et à l'optimisation du service des ordures ménagères. Le taux moyen passe de 11,84 % à 11,5 %

LA FISCALITÉ CONTINUERA DE BAISSER EN 2020.

LISSAGE DES TAUX POUR ARRIVER À UN TAUX UNIQUE EN 3 ANS : le taux varie encore selon les communes, mais en 2021 un taux unique s'appliquera à toutes les communes.

PACTE FISCAL & HARMONISATION TERRITORIALE



Ce pacte fiscal entre la communauté de communes et les 55 communes permet de financer équitablement la compétence Enfance-Jeunesse sur l'ensemble du territoire communautaire, par une fiscalité prélevée à l'échelle

où s'exerce effectivement la compétence et en ne pénalisant pas les budgets communaux.

HARMONISATION TERRITORIALE avec un objectif d'équité et de solidarité.

VERS DES TARIFS ET UN SERVICE IDENTIQUES sur tout le territoire pour les prestations de service effectuées par la communauté de communes (temps périscolaires et extra-scolaires).

STABILITÉ FISCALE : mécaniquement, la Taxe sur le Foncier Bâti augmente au niveau intercommunal (de 1,99 % à 2,96 %, soit +0,97 %) mais elle baisse symétriquement au niveau communal.

PASSAGE À LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) depuis le 1^{er} janvier 2019 pour les 12 communes du territoire (ex-canton de Saint-Martory) qui étaient encore à la redevance REOM. Les habitants des 55 communes sont donc désormais tous soumis à la TEOM.

VERS UNE TARIFICATION INCITATIVE : engagement d'un travail de mise en place d'une tarification incitative, de manière à faire baisser la fiscalité pour les foyers qui trient et qui produisent moins de déchets.



STABILITÉ & ÉQUITÉ



PAS D'AUGMENTATION pour la Taxe d'Habitation, la Taxe sur le Foncier Bâti (Pacte fiscal), et Non Bâti et la Contribution Foncière des Entreprises.



BAISSE du taux moyen de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour un grand nombre d'habitants du territoire.



AIDE DIRECTE de plus de 80 associations sportives, culturelles et sociales du territoire.



RECONDUCTION DU PACTE DE SOLIDARITÉ entre l'intercommunalité et ses 55 communes.

Ce pacte de solidarité permet, dans un contexte de restriction budgétaire des finances publiques, une harmonisation territoriale avec une volonté d'équité et de solidarité.

Il comporte une enveloppe budgétaire de 200 000 € d'aide aux communes (50 000 € de dotation de solidarité et 150 000 € de fonds de concours).



CONVERGENCE DES TAUX

La convergence des taux d'imposition des trois anciennes communautés de communes étant terminée, les impôts locaux sont désormais les mêmes sur l'ensemble du territoire Cagire Garonne Salat.

TAXE HABITATION = 12,47 %

TAXE FONCIER NON BÂTI = 6,52 %

CONTRIBUTION FONCIÈRE ENTREPRISES = 28,25 %

TAXE FONCIER BÂTI

Le taux final résultant du lissage des taux sur 3 ans aurait dû être de 1,99 % mais la fiscalisation de la prise de compétence Enfance-Jeunesse le porte à 2,96 % (voir tableau ci-contre).

Les communes n'ayant plus de dépense enfance-jeunesse, baissent leur fiscalité.

= NEUTRE POUR L'HABITANT

TAXE FONCIER BÂTI ÉVOLUTION DES TAUX	2018	Evolution	2019
Cagire Garonne Salat	1,99 %	+ 0,97%	2,96 %
Exemple Commune	10,14 %	-0,97%	9,17%
TOTAL	12,13%	=	12,13%

Le pacte fiscal prévoit que pour les communes effectuant moins d'économie que la baisse de fiscalité, cette dernière sera moindre et ramenée à l'économie réalisée.

LES INFOS PAR COMMUNE

Retrouvez le tableau des taux commune par commune sur le site internet de la communauté de communes, rubrique 3CGS « fiscalité ».

www.cagiregaronnesalat.fr

La Lettre du tri

Il existe des solutions pour réduire nos déchets

Nous avons tous un rôle à jouer pour réduire nos déchets : associations et citoyens, industriels, entreprises, commerçants et artisans... Ce sont nos actions conjuguées qui auront une réelle efficacité.

BIEN ACHETER ET S'ÉQUIPER

C'est se procurer les produits neufs ou d'occasion dont on a besoin : les acheter, mais aussi les emprunter ou les louer. Lors de l'achat, c'est limiter les emballages, privilégier les produits durables, réutilisables, rechargeables et adaptés à nos besoins !

MIEUX UTILISER

C'est réparer les objets qui peuvent l'être, limiter les gaspillages...

MOINS JETER

C'est donner, prêter ou vendre ; c'est composter nos déchets organiques...

TRIER

C'est donner une deuxième vie aux produits. Certaines matières (verre, papiers et cartons, métaux, certains plastiques) peuvent être recyclées facilement.

Statistiques mondiales

2 milliards
de tonnes / an



La quantité de déchets ménagers produite à l'échelle mondiale, soit environ 70 tonnes de déchets générées chaque seconde.

+70%



L'augmentation prévue de la quantité de déchets mondiale entre 2018 et 2050, pour atteindre 3,4 milliards de tonnes annuelles.

5%



Le pourcentage des émissions de gaz à effet de serre sur notre planète en 2016 dûes au traitement et à l'élimination des déchets.

561 kg



La production individuelle annuelle de déchets. Soit 295 kg dans les poubelles et conteneurs de tri + 266 kg en déchetterie.

Performances de tri 2018

Pour les secteurs de la communauté de communes en gestion directe

3684 tonnes
d'ordures ménagères
collectées



Ces déchets partent à l'enfouissement, rien ne peut être revalorisé.

1274 tonnes
d'encombrants



Tonnage d'encombrants collectés en 2018 destinés à l'enfouissement.

988 tonnes de
déchets recyclables



ACIER
25 tonnes collectées
(+ 2 tonnes par rapport à 2017)



BOUTEILLES PLASTIQUES (opaques)
16 tonnes collectées
(- 3 tonnes par rapport à 2017)

ALUMINIUM
2 tonnes collectées
(+ 1 tonne par rapport à 2017)



BOUTEILLES PLASTIQUES (transparentes)
29 tonnes collectées
(+ 10 tonnes par rapport à 2017)

EMBALLAGES CARTON
75 tonnes collectées
(identique à 2017)



VERRE
493 tonnes collectées
(+ 14 tonnes par rapport à 2017)

BRIQUES CARTONNÉES
6 tonnes collectées
(- 1 tonne par rapport à 2017)



PAPIERS
342 tonnes collectées
(- 43 tonnes par rapport à 2017)

EN UTILISANT L'AUTOCOLLANT STOP PUB DISTRIBUÉ DANS LES BOÎTES AUX LETTRES DU TERRITOIRE CAGIRE GARONNE SALAT PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, VOUS AVEZ CONTRIBUÉ À FAIRE BAISSER LA QUANTITÉ DE DÉCHETS PAPIERS COLLECTÉS.

LE «STOP PUB» EST TOUJOURS DISPONIBLE À L'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À MANE.

STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !



NON à la publicité
et aux journaux d'annonces

OUI à l'info
des collectivités

Tri mode d'emploi

La Lettre du tri

- Bouteilles et flacons en plastique
- Boîtes métalliques
- Briques
- Cartons



- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocaux en verre



- Journaux
- Magazines
- Prospectus
- Publicités
- Enveloppes
- Catalogues
- Annuaire
- Courriers
- Livres
- Cahiers

Tous les papiers se trient et se recyclent



ECO
EMBALLAGES



Cagire
Garonne
Salat
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N'HÉSITEZ PAS AU BESOIN À VOUS RENSEIGNER EN DÉCHETTERIE OU AUPRÈS DE NOTRE AMBASSADRICE DU TRI À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : EMMANUELLE JOUBE . USAGERS, PROFESSIONNELS OU PARTICULIERS, ELLE RÉPONDRA À VOS INTERROGATIONS ET VOUS CONSEILLERA. DES ANIMATIONS SOUS FORME D'ATELIERS DU TRI SONT ÉGALEMENT PRÉVUES DANS LES ÉCOLES ET COLLÈGES DU TERRITOIRE.

Contact : emmanuelle.joubé@cagiregaronnesalat.fr / 07.50.59.36.46

Déchetteries

Sites de Mane & Saint-Martory

OUVERTURE HIVER 1 ^{er} octobre - 31 mars 8h - 12h (M) 13h30 - 17h30 (AM)			OUVERTURE ÉTÉ 1 ^{er} avril - 30 septembre 8h30 - 12h (M) 13h30 - 18h (AM) sauf * 14h - 18h		
	MANE	SAINT-MARTORY		MANE	SAINT-MARTORY
	M AM	M AM		M AM	M AM
LUN	● ●	⊘ ⊘	LUN	● ●	⊘ ⊘
MAR	● ●	● ●	MAR	● ●	● ●
MER	● ●	● ●	MER	● ●	● ●
JEU	● ●	⊘ ●	JEU	● ●	⊘ ●*
VEN	● ●	● ●	VEN	● ●	● ●
SAM	● ●	● ●	SAM	● ●	● ●

OUVERTURE ASPET
Mardi 13h45 - 18h
Du mercredi au samedi
7h45 - 12h
13h45 - 18h
Déchetterie gérée par le SIVOM
SGMA (Saint-Gaudens - Montréjeau
- Aspet - Magnac).
www.sivom-sgma.org
05.61.94.73.73

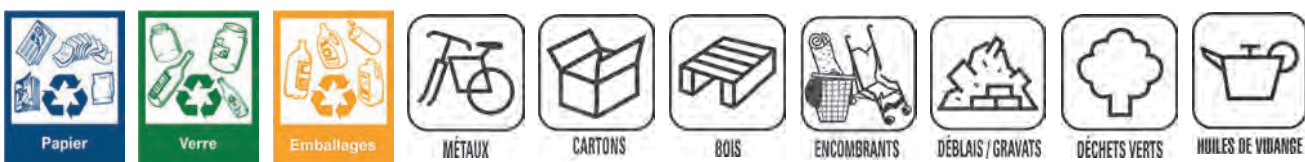
SAINT-MARTORY
ZA LES CLOTTES
31360 SAINT-MARTORY
05.61.90.76.92

MANE
CHEMIN DES ISLES
31260 MANE
05.61.98.49.32

NOUVEAUTÉ 2019

Pour les habitants des secteurs Salies et Saint-Martory, l'accès aux deux déchetteries (Mane et Saint-Martory) est désormais possible.

Déchets acceptés



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)

→ Depuis début 2019, mise en place d'un flux pour récupérer les Déchets Ménagers Spéciaux (dangereux pour l'environnement et la santé) dans nos deux déchetteries.

→ Également acceptés : produits d'entretien (maison, piscine, voiture), pots de peinture, phytosanitaires, insecticides...

TEXTILES



TEXTILES

→ Pensez à déposer vos textiles usagés dans les bornes mises à disposition en déchetterie.

MOBILIER



MOBILIER

→ Seule la déchetterie de Mane collecte le mobilier.

→ 170 tonnes de mobilier ont été collectées grâce à la benne mise à disposition sur la déchetterie de Mane. Pour ce total, 55% de la matière a été recyclée, 37% a été revalorisée pour produire de l'énergie et 8% a dû être éliminée.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



DEEE

→ Appareils électroménagers tous formats.

→ 132 tonnes de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ont été collectés en 2018 sur nos deux déchetteries.

→ Également acceptés : cartouches d'encre d'imprimante, piles, batteries, ampoules, néons...

Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement (CODEV) Cagire Garonne Salat entre dans sa troisième année de fonctionnement et poursuit sa réflexion et sa promotion d'actions concrètes auprès de la communauté de communes et de ses élus.

Voie verte



© DR / CoDevCGS

Le projet de voie verte de Boussens à Lacave, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, est le premier projet dont s'est autosaisi le CODEV. Un groupe a effectué des expertises et un travail d'investigation sur le terrain qui a abouti à un projet adopté à l'unanimité par le conseil communautaire.

Une première tranche de travaux de Roquefort-sur-Garonne à Salies-du-Salat, sur 8 km, a été financée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage. Ce premier tronçon a été inauguré le 22 septembre 2019. Plébiscité par les associations cyclistes régionales, le parcours rencontre un fort succès de fréquentation. Commencés le 21 janvier 2019, ces travaux visaient à raccorder la cité thermale et ses installations touristiques, au parcours cyclable de la Garonne par une voie cyclable en site propre, desservant au passage les communes de Mazères-sur-Salat et Roquefort-sur-Garonne,

Le CODEV et la communauté de communes travaillent actuellement sur la continuité et la poursuite de ce projet jusqu'en Ariège ainsi que sur les actions d'accompagnement : aires de covoiturage, plantations, équipements, installation d'un réparateur-loueur de vélo, etc

Plan climat

Outre les actions concrètes déjà réalisées (voie verte, guide des producteurs), le CODEV a engagé une réflexion sur le changement climatique et son impact sur nos vies. L'objectif est de dégager des pistes d'actions possibles pour favoriser la transition énergétique de nos territoires.

Guide des producteurs locaux

À l'initiative du CODEV, la communauté de communes a édité un guide des producteurs locaux pratiquant la vente directe au consommateur. Pour cela, le CODEV a recensé une centaine de producteurs afin de faire connaître l'offre riche et diversifiée, souvent méconnue, qui existe sur nos territoires ! Une large palette de produits locaux sont accessibles en circuits courts : viandes, volailles, fromages, produits laitiers, œufs, miel, fruits et légumes, etc. La démarche qualité des producteurs est repérée par des labels.

Ce guide rencontre un grand succès et est disponible à l'Office de Tourisme d'Aspet et dans les Bureaux d'Information Touristique d'Arbas, Salies-du-Salat et Saint-Martory, ainsi qu'en ligne sur le site de la communauté de communes.

Allez rencontrer ces producteurs, tous passionnés par leur métier et leurs produits. À découvrir... Et consommer sans modération !



Rencontres citoyennes

Après la rencontre citoyenne organisée par le CODEV au SoueichKfé en juin dernier, une seconde rencontre a eu lieu à l'épicerie-bar-restaurant Qu'es Aquó à Saleich le 8 octobre. Une quinzaine d'habitants de six de nos communes y ont participé dans une atmosphère chaleureuse. Ils ont fait des propositions dans les domaines de la démocratie participative, de l'habitat, de la gestion des déchets, des commerces et des services dans nos villages. Ces rencontres vont se poursuivre et les propositions émises seront rassemblées pour être présentées à nos élus.

codev.cagiregaronnesalat@gmail.com

Sport

Victor Bachichet champion de France



Juillet 2019. Première étape de la Coupe du Monde de Kitefoil à Gizzeria dans le sud de l'Italie ! © DR / Bachichet

À 19 ans, le commingeois de Sengouagnet Victor Bachichet s'offre le titre de champion de France de kitesurf. C'était en septembre dernier à Leucate. Un beau succès pour une première participation à des championnats de France seniors ! Aux côtés d'autres partenaires, la communauté de communes a décidé de soutenir le sportif de haut niveau qui a déjà sa voile tournée vers les JO de 2024.

Aide aux jeunes footballeurs du Cagire

En septembre dernier, le local de l'école de foot des Jeunes Footballeurs du Cagire, à Soueich, a été détruit par un incendie d'origine criminelle. La saison venait à peine de débuter pour une centaine de jeunes du territoire Cagire Garonne Salat et alentours. Le club-house, construit par les membres du club, ainsi que tout le matériel pédagogique, les ballons et les maillots, est parti en fumée.

Afin d'aider le club, la communauté de communes a voté lors du conseil communautaire du 19 septembre une aide exceptionnelle de 2000€ pour l'achat de matériel.

Une nouvelle médaille d'or pour Lisa Bonzom

Autre sportive de haut niveau soutenue par la communauté de communes, Lisa Bonzom s'est une nouvelle fois distinguée en ramenant une médaille d'or en Para-Tir catégorie junior mixte, à la carabine 50 mètres 60 balles, et pulvérise le record de France de plus de 5 points. Clôturant la saison sportive, du 20 au 28 juillet, le championnat de France s'est déroulé à Moulins. Félicitations à Lisa !



© FFTir / G.Dumery

Aide aux associations du territoire

Les associations culturelles, sportives et autres qui souhaitent solliciter une aide de la communauté de communes doivent déposer leur dossier avant le **1^{er} février 2020**. Document CERFA et courrier à adresser au Président de la communauté de communes, par voie postale : 15 avenue du Comminges 31260 Mane ou par mail secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Renseignements : Lydie Perrin au **05.61.97.72.54**

LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS SONT DÉTAILLÉES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cagiregaronnesalat.fr

Enfance Jeunesse



3-12 ANS

Vacances de Noël et d'hiver dans les centres de loisirs



ASPET : centre de loisirs intercommunal ALSH Les Farfadets

Accueil des enfants pendant les vacances de Noël les 23 et 24 décembre puis du 30 décembre au 3 janvier. Fermé le 1^{er} janvier. Au programme, entre autres, une sortie au grand cirque de Noël de Toulouse et une visite surprise du Père Noël le 24 décembre...

Le centre de loisirs aspétois a connu une très bonne fréquentation estivale avec en moyenne 34 enfants par jour en juillet et 25 en août, mais aussi durant ces vacances d'automne avec 32 enfants en moyenne par jour.

Ouvert également pendant les vacances de février 2020, l'équipe d'animation proposera un stage d'initiation au ski pour vos enfants dès 8 ans.

CONTACT : Philippe BARON 05.61.94.86.50
06.72.59.88.26

Aide aux cartables 2019

L'Aide aux cartables à destination des familles du territoire a été distribuée à la rentrée par les élus et enseignants dans les écoles maternelles et primaires du territoire Cagire Garonne Salat. Chaque enfant s'est vu remettre un sac contenant les fournitures essentielles. Soit 1350 écoliers équipés pour la rentrée !



SAINT-MÉDARD : centre de loisirs intercommunal ALSH Le Clos de Césame

Pas d'ouverture pour Noël. Retour des animations en février pour les vacances d'hiver, avec notamment 4 journées ski.

À noter le succès rencontré aux vacances de Toussaint, avec pas moins de 41 enfants par jour en moyenne.

CONTACT : Mathieu RUSQUES 05.61.90.11.99
accueilsloisirs@cagiregaronnesalat.fr



SALIES-MANE-MAZÈRES : APEAI (Association de Parents d'élèves et d'Animations Intercommunales)

Partenaire directe de la communauté de communes, l'association accueillera vos enfants lundi 23, mardi 24, jeudi 26, vendredi 27, lundi 30, mardi 31 décembre, ainsi que jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2020 de 7h30 à 18h30.

- ➔ 2^{1/2} ans - 8 ans : accueil à Mazères-sur-Salat,
- ➔ 8 - 10 ans & ados : accueil à Salies-du-Salat.

À noter que les enfants de 2^{1/2} ans à 8 ans peuvent être accueillis également le matin à Salies : des navettes gratuites les transportent ensuite jusqu'à l'accueil de Mazères.

Pour les vacances de février, des journées ski seront organisées avec le club de football, et un voyage à Paris avec les ados est en cours de préparation.

CONTACT : 05.61.90.22.59
www.apei-jeunesse-31.fr



Ecole de Montsaunes-septembre 2019

Petite Enfance

Aspet : réhabilitation et extension des locaux enfance-jeunesse

Comme annoncé lors des Vœux 2019 par le président de la communauté de communes, le projet de réhabilitation du bâtiment Saint-Jean Baptiste à Aspet avance.

Une réhabilitation et une extension permettront d'accueillir dans les meilleures conditions l'ensemble des services enfance-jeunesse de l'aspétois, à savoir : le multi-accueil Les Petits Diabes, l'ALSH Les Farfadets et le RAM-Relais des Assistantes Maternelles.

Le bâtiment, actuellement propriété de la commune d'Aspet, accueille déjà le multi-accueil intercommunal quatre matinées par semaine et une permanence du RAM une fois par semaine.

La mairie d'Aspet souhaite céder ce bâtiment à la communauté de communes pour un euro symbolique.

Les études préliminaires sont désormais terminées et la consultation pour la maîtrise d'œuvre sera lancée d'ici la fin de l'année. Travaux prévus en 2021.



3 MOIS-6 ANS

Les multi-accueils attendent le Père Noël

SALIES-DU-SALAT : Multi-accueil Les Salins

Fermé du 25 décembre 2019 au 03 janvier 2020 inclus.

CONTACT : Stéphanie CALAC 05.62.01.55.53
lessalins31@cagiregaronnesalat.fr

ASPET : Multi-accueil Les Petits Diabes

Fête de Noël le 12 décembre à Sengouagnet salle Créagire, autour du spectacle « Y a quelqu'un ? » créé par Véronique Piat et Denis Argaut. Une fête de Noël partagée avec les assistantes maternelles du RAM intercommunal avant de prendre la route des vacances.

Le multi-accueil sera fermé du lundi 23 décembre 2019 au jeudi 2 janvier 2020 inclus.

CONTACT : Hélène GARROS 05.61.79.15.12
helene.garros@cagiregaronnesalat.fr

SAINT-MARTORY : Crèche associative Les Tout-Petits

Accueil des enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Pour Noël, fermé du vendredi 20 décembre 2019 au soir au mercredi 2 janvier 2020 au matin.

CONTACT : Brigitte DI SCALA 05.61.90.17.45
ccstmartory@orange.fr

Les infos du RAM

Le Relais des Assistantes Maternelles Cagire Garonne Salat a proposé le 23 novembre dernier une rencontre conférence avec Delphine Debronde, thérapeute familiale, sur le thème « Le jeune enfant et le cap des 2 ans ». Une matinée organisée par le RAM à l'Hôtel des Salins de Salies-du-Salat, à destination des familles et des assistantes maternelles, dans le cadre de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles .

Le RAM sera fermé au public du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclus.

L'année 2020 sera marquée par la mise en place d'un Café des Parents dans les locaux du RAM.

Une conférence autour de l'entrée à l'école maternelle sera également proposée le 10 mars 2020.

CONTACT : Sandrine MOUZIN 05.62.01.55.55
ramlespetitsdiabes@cagiregaronnesalat.fr

Action culturelle

Conter ses origines avec Jean-Baptiste Labrune

RÉSIDENCE DE TERRITOIRE



Pourquoi le Mont Calem est-il chauve ? Pourquoi y a-t-il une motte féodale à Salies-du-Salat ? Pourquoi à Aspet le Bois est-il « perché » ? Les premiers jours de résidence de territoire de Jean-Baptiste Labrune, auteur de littérature jeunesse, se sont passés sur le terrain. Prise de notes et croquis d'observation des éléments environnants, naturels ou humains, pour mieux aborder la question des origines avec les collégiens d'Aspet et Salies-du-Salat, les écoliers de Sengouagnet et des élèves en CAP Métiers de l'agriculture du Lycée agricole de Saint-Gaudens / Saint-Médard. Un bon moyen pour ces jeunes de découvrir la mémoire et la géographie du territoire afin d'inventer et réinventer des contes des origines. Les ateliers déboucheront sur la création de trois *leporellos** géants réalisés collectivement, d'un grand nombre de livres accordéons individuels, ainsi qu'un enregistrement de contes interprétés et mis en musique.

MERCREDI 18 DÉCEMBRE, MANE

Sortie de résidence

Exposition des travaux des élèves

À partir de 18h30, à l'Hôtel communautaire.

Exposition jusqu'au 03 janvier 2020.

RAPPEL: CETTE RÉSIDENCE A LIEU DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITOIRE CULTURE SIGNÉE ENTRE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) OCCITANIE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVEC LA HALTE NOMADE COMME OPÉRATEUR CULTUREL.

**leporello* : livre qui se présente sous la forme d'un soufflet que l'on déplie comme un accordéon

DU 8 NOVEMBRE AU 3 JANVIER, ASPET

ORIGINES

Exposition office de tourisme

L'exposition ORIGINES présente les rapports que l'œuvre de Jean-Baptiste Labrune entretient avec la question des origines : contes des origines mythiques et mythifiées, romans des origines perdues, écriture et dessin... Galerie de l'office de tourisme communautaire à Aspet.

14 & 15 DÉCEMBRE, ASPET

Courte Halte Nomade

L'auteur de littérature jeunesse participera également à la 2^e Courte Halte Nomade au Bois Perché à Aspet. Il y retrouvera Laurine Thizy, sociologue spécialiste de la question de la maternité, autour de la question de *l'écriture des origines*. Les interventions pourraient prendre la forme d'un débat et d'un atelier de création littéraire à partir de photos de famille.

Éducation Artistique & Culturelle : vers une convention de généralisation avec la DRAC Occitanie

En 2019, la communauté de communes a signé une convention de préfiguration pour la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) avec la DRAC Occitanie. Une convention qui a permis cette année le maintien de l'existant pour les actions concernées par l'EAC : le Contrat Local d'Éducation Artistique autour du cirque contemporain (CLÉA) conventionné entre la DRAC, l'Éducation nationale, l'association Pronomade(s) en Haute-Garonne et la communauté de communes ; la convention Territoire Culture pour l'accueil des résidences d'artistes autour de la littérature jeunesse.

Avec le lancement par le Ministère de la Culture et de l'Éducation nationale du Plan de généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle pour 100% des 3-18 ans, l'action culturelle des territoires est amenée à subir des transformations, voire à se développer. C'est pourquoi la communauté de communes signera en 2020 pour 3 ans une convention de généralisation de l'EAC avec la DRAC Occitanie. Parmi les objectifs de cette future convention : développer ou mettre en place un parcours éducatif artistique et culturel territorial cohérent pour tous les enfants, de la maternelle à la terminale, sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Rendez-vous Pronomade(s)

La 20^e saison de Pronomade(s) en Haute-Garonne touche à sa fin. Deux rendez-vous restent au programme sur le territoire Cagire Garonne Salat :

SAMEDI 7 DÉCEMBRE, URAU

Tentative(s) d'Utopie Vitale C^{ie} Bouche à Bouche

21h, salle des fêtes. Gratuit. À partir de 12 ans, durée 1h.

JEUDI 12 DÉCEMBRE, BEAUCHALOT

Pulvérisés C^{ie} L'Arcade

21h, salle des fêtes. 12€ et 5€. À partir de 12 ans, durée 1h.

RÉSERVATIONS AUPRÈS DES OFFICES DE TOURISME OU SUR www.pronomades.org



Arts en paysage, c'était le 27, 28 et 29 septembre à Arbas. Invité par Pronomade(s) en Haute-Garonne, Kees Lesuis, le directeur artistique du festival Oerol, le plus grand festival des Pays-Bas, qui se tient chaque été sur l'île néerlandaise de Terschelling, avait carte blanche à Arbas, où a notamment été donné un opéra pour les arbres !
© JAL

L'actu de l'Observatoire des droits culturels en Comminges

Le PETR Pays Comminges Pyrénées et le groupe de travail « Culture(s) et Territoire(s) en Comminges » ont mandaté le cabinet L'Utile et l'Agréable pour accompagner leurs travaux qui aboutiront à la rédaction d'une Charte de projet culturel de territoire. Une réunion de lancement à Mane en septembre dernier a permis d'établir un travail en deux axes :

Des travaux en « laboratoire » pour analyser quatre projets tests au regard des droits culturels et qui permettront de dégager les enjeux et les grandes lignes pour la rédaction de la charte ;

Des temps publics sur le territoire, ouverts à tous (habitants, élus, acteurs culturels ou non...) pour populariser cette notion des droits culturels inscrite dans la loi NOTRe mais qui reste encore floue et méconnue.

Enfin, deux séminaires par an seront organisés sur le sujet.

POUR PRENDRE CONTACT AVEC L'OBSERVATOIRE ET RECEVOIR SON INFOLETTRE MENSUELLE : ef31@orange.fr

Vacances forcées

Patrick Abéjean, accompagné au piano par Stéphane Delincak, a présenté en septembre dernier quatre lectures-concerts basées sur le roman de Roland Dorgelès, *Vacances forcées*. Ces représentations programmées par la communauté de communes à Aspet, Salies-du-Salat, Montsaunès et Marsoulas ont rencontré un vif succès, replongeant les habitants dans leurs propres histoires de famille et faisant écho à des faits historiques qui se sont déroulés dans ces communes du territoire Cagire Garonne Salat.



© Lionel Attané

De nouveaux projets sont envisagés avec la compagnie des Cyranoïaques en 2020. Objectif ? toucher un public scolaire autour des notions d'histoire et de territoire.

Abbaye de Bonnefont : du nouveau en 2020



Vers un syndicat mixte avec le Département

Lors de son travail de réflexion sur la structuration et l'évolution du site de l'Abbaye de Bonnefont, la communauté de communes a souhaité associer très étroitement le Conseil Départemental.

Le travail conjoint mène à l'élaboration d'un projet commun ambitieux qui va permettre de développer la fréquentation de l'abbaye, de poursuivre les investissements, de faciliter la gestion du site et de permettre une mise en réseau avec les trois autres sites commingeois remarquables sur le plan patrimonial et historique (Saint-Bertrand-de-Comminges Valcabrère, Musée de l'Aurignacien et Gorges de la Save à Montmaurin-Lespugue).

Ce projet va se matérialiser sous la forme d'un syndicat mixte associant la communauté de communes et le conseil départemental, il sera créé d'ici 2020. Cette nouvelle organisation permettra de structurer et de conforter les équipes actuelles et de développer un projet ambitieux pour le site et pour le développement touristique du Comminges.

Un bel été à l'Abbaye de Bonnefont

L'Abbaye de Bonnefont a connu une bonne fréquentation estivale avec près de 4000 visiteurs pour la saison 2019 ; la nouvelle scénographie a rencontré beaucoup de succès.

Les temps forts de l'été ? L'Enquête médiévale (photo), les concerts des Jeudis de Bonnefont, La Fête des plantes médicinales et les Rendez-vous aux Jardins... sans oublier la spectaculaire exposition du sculpteur Guy Reid.



Les infos de l'Office de tourisme

Expositions

Galerie de l'Office de tourisme à Aspet :

JUSQU'AU 3 JANVIER 2020

Exposition *ORIGINES* de **Jean-Baptiste Labrune**, auteur de littérature jeunesse.

À VENIR

Nawras SHALHOUB du collectif toulousain Mix'Art Myrys : installation, peintures, sculptures

Alex LESS du collectif de l'Atelier Borderouge de Toulouse : peintures

Horaires d'ouverture au public jusqu'à fin décembre

OFFICE DU TOURISME - ASPET

- du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
- samedi : 9h-13h

CONTACT : 05.61.94.86.51

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE - SALIES DU SALAT

- du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

CONTACT : 05.61.90.53.93

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE - ARBAS

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h15

CONTACT : 05.61.90.62.05

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE - SAINT-MARTORY

- Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

CONTACT : 05.61.97.40.48

Plus d'infos : www.sopyrenees.com

En bref

NOUVEAU ! L'office de tourisme propose à ses visiteurs une carte touristique du Comminges, au format sous-main. Disponible à l'OT d'Aspet et dans les trois Bureaux d'Information Touristique du territoire.

Un guide pratique touristique sera édité début 2020 : annuaire des hébergeurs, restaurants, activités sportives et de pleine nature, visites et sorties... Le tout agrémenté d'un annuaire des adresses utiles.

Les équipes des OT du Comminges s'exportent à Nantes pour le Salon International du Tourisme du 24 au 26 janvier 2020.

OUVERTE EN JUILLET ET AOÛT, LA PISCINE D'ÉTÉ INTERCOMMUNALE D'ASPET A CONNU UNE BONNE FRÉQUENTATION ESTIVALE AVEC 4720 ENTRÉES SUR LES DEUX MOIS.



Destination Vélo

Après les journées Bike Storming Comminges du mois de juin, les projets avancent et les offices de tourisme commingeois coordonnent un programme d'actions pour 2020, afin de développer le réseau vélo Comminges Pyrénées et de faire du Comminges une destination vélo privilégiée en Occitanie - et dans toute l'europe !

Destination Vélo - Comminges Pyrénées sera représentée au Salon International du tourisme à Nantes du 24 au 26 janvier 2020 par les Offices de tourisme Cœur et Coteaux du Comminges et Cagire Garonne Salat.

Le site internet Destination Vélo, développé en partenariat avec l'ISTHIA (Université Jean Jaurès), sera lancé en juin 2020.

Une action commune entre les OT commingeois sera organisée lors du passage du Tour de France 2020 sur le territoire.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est due par les touristes de plus de 18 ans résidant sur le territoire. Elle est collectée par les hébergeurs (hôtels, campings, chambres d'hôtes, gîtes, aires de camping-cars) et est reversée à la communauté de communes et au conseil départemental. Elle permet de financer des actions de développement touristique.

EN SAVOIR + : www.collectivites-locales.gouv.fr

CONTACT : Cécile CASTELLE / secretariat@cagiregaronnesalat.fr



TRAIL DES TROIS PICS, le 21 juillet à Arbas. Une superbe édition 2019 qui a battu nombre de records : plus de 600 participants, 10 équipes en relais, 128 bénévoles. C'est la plus grande participation au trail ! © DR / T3P.



ASPET S'EXPOSE, le 3 août à Aspet. Vidéo projection en musique sur une idée originale de Françoise Robe (association Falz'Arts) et d'Aurélia Guy, sur les façades du Carré de la République. © Aurélia Guy.



À VOUS DE VOIR - LE FESTIVAL : 10 ans de festival en Arbazonie ! Théâtre, lectures, projections, concerts et déambulations du 11 au 14 juillet à Arbas. © DR / AVV.



Le LABYRINTHE CRÉAGIRE de Sengouagnet a ouvert ses chemins de juin à septembre pour sa 4^e saison : visites du labyrinthe artistique, spectacles pour petits et grands durant tout l'été au pied du Cagire. © Créagire.



LES URAQUOISES à Urau les 7 et 8 septembre. Magie, dépaysement, franche rigolade, bonne musique d'ici et d'ailleurs, acrobaties, jongleurs de feu, facéties et ballons qui tombent du ciel... © DDM.



FOLLEMENT CHEVAL à Salies-du-Salat les 21 et 22 septembre. Passionnés de chevaux, de spectacle, amoureux de l'esprit ibérique se sont retrouvés nombreux pour ces rencontres d'art équestre. © Lionel Attané.



LE FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS à Saint-Martory le 7 septembre.

